

LES PLATEAUX TECHNIQUES

- Industrie/Electrotechnique
- Cuisine / Restauration
- Hôtellerie/Réception
- Métiers de la farine
- Métiers de la viande
- Fleuristerie
- Tourisme vert
- Maraichage, horticulture
- Arboriculture
- Viticulture
- Maintenance des matériels "espaces verts" / "machines agricoles"
- Hygiène / Propreté
- Aide à la personne à domicile ou en établissement
- Pharmacie
- Coiffure / Esthétique
- Vente
- Animation sportive
- Métiers du numérique
- Mécanique "moto" / "voitures particulières"
- Carrosserie / Peinture
- Métiers du bâtiment
- Secrétariat / Comptabilité / Paye



CONTACT

FAOL Pôle Formation

22 rue Antoine Marty
11000 CARCASSONNE
Tél. : 04 68 11 43 20
Courriel : service.formation@ligue11.org

Toute personne en situation de handicap pour envisager les besoins en compensation.

Contact Référent Handicap
Laurence BEART
Site de réalisation
17 Quai Riquet à Carcassonne

Site de réalisation
17 Quai Riquet à Carcassonne

LES PARTENAIRES

- **PURPLE CAMPUS**
705 avenues Georges Guillé à Carcassonne
- **GRETA Aude**
122 Avenue du Général Leclerc
Lycée Charles Cros - 1, rue Michel Verges
Lycée Jules Fils - Boulevard Joliot Curie
- **CAMPUS TERRE ET NATURE**
CFPPA des Pays d'Aude
Lycée Charlemagne—Route de Saint Hilaire à Carcassonne
- **Chambre des Métiers de l'Artisanat de l'Aude**
22 avenue des Genêts à Lézignan



PROJET PRO CARCASSONNE

GROUPEMENT SOLIDAIRE

MANDATAIRE

FAOL Pôle Formation

CO-TRAITANTS

CFPPA des Pays d'Aude
GRETA Aude
Chambre des Métiers de l'Artisanat de l'Aude
Purple Campus

ACCÈS HANDICAP



La Région OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE finance la mise en œuvre de l'action de formation "Projet Pro" effectuée par l'organisme FAOL Pôle Formation à hauteur de 349 596 €.

PRÉREQUIS

Demandeurs d'emploi obligatoirement inscrits à Pôle Emploi, âgés au minimum de 16 ans, et répondant aux critères suivants :

- sortis du système de formation initiale depuis plus de 6 mois
- orientés par l'une des structures d'Accueil, d'Information et d'Orientation (AIO) habilitées par la Région, qui aura établi une fiche de prescription
- ou orientés par l'intermédiaire d'une fiche navette établie par l'organisme de formation dans le cas d'une suite de parcours
- possédant un niveau de formation VI, V ou IV maximum respectant un délai de carence de 12 mois entre 2 formations Région

OBJECTIFS

- Définir un projet professionnel en cohérence avec les réalités du marché du travail
- Consolider les savoirs de base
- Acquérir des connaissances et compétences nécessaires pour intégrer une formation pré-qualifiante, qualifiante ou un emploi

APTITUDES/COMPÉTENCES

Le stagiaire doit maîtriser le langage oral et écrit pour être autonome.

DURÉE DE LA FORMATION

Elle est définie en fonction des besoins des stagiaires à l'issue du positionnement, et du plan de formation qui en découle.
Durée hebdomadaire de travail maximum: 35 heures.
Durée maximale de la formation : 12 mois.

DÉLAIS D'ACCÈS

Entrées et sorties permanentes des stagiaires.

TARIFS

Prise en charge des coûts.

MÉTHODES MOBILISÉES

Modalités de l'alternance : Le stagiaire confronte son projet professionnel en construction avec la réalité du terrain en entreprise, afin de le valider ou de se réorienter.

Les fréquences d'alternances seront variables en fonction des besoins et du projet individuel du stagiaire :

- une ou plusieurs périodes d'immersion courtes
- pour confronter les pistes de projets professionnels à la réalité du métier exercé : visites de plateaux techniques
- des périodes en entreprises de 2 à 3 semaines pour valider le projet et développer des compétences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de la formation : feuille de route individualisée précisant l'ensemble des étapes à suivre pour l'après-formation ; attestation de compétences.

Certificats pouvant être préparés au cours de la formation : CléA/PSC1/SST / PIX

Mise à jour : janvier 2023



PROJET PRO

RÉFÉRENT DE PARCOURS FAOL / CFPPIA